

**Belgium-Charleroi: Plumbing and sanitary works**

**OJ S 184/2013 21/09/2013**

**Contract notice**

**Works**

**Directive 2004/18/EC**

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Igretec-Ethias

Postal address: Boulevard Mayence 1

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

Contact person: Maitrise d'ouvrage déléguée-MOD-COO-SUR

For the attention of: Florence Van Putte

E-mail: [florence.vanputte@igretec.com](mailto:florence.vanputte@igretec.com)

Telephone: +32 71202865

**Additional information can be obtained from:**

Official name: Igretec, bureau d'étude

Postal address: Rue des Frères Wright 29

Town: Gosselies

Postal code: 6041

Country: Belgium

E-mail: [julien.thirifays@igretec.com](mailto:julien.thirifays@igretec.com)

**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Igretec-Ethias

Postal address: Boulevard Mayence 1

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: Marc Reinier (comptabilité)

E-mail: [marc.reinier@igretec.com](mailto:marc.reinier@igretec.com)

Telephone: +32 71202803

**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address

**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Marché conjoint géré par l'intercommunale SCRL

**I.3. Main activity**

Other: Bureau d'études – développement économique

**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

**Section II: Object of the contract**

---

**II.1. Description**

### **II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

46310 Lot 2 chauffage, ventilation, sanitaire pour la rénovation, transformation et extension de l'immeuble de bureaux et maintenance.

### **II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Works

Execution

Main site or place of performance: Charleroi

NUTS code BE322 Arr. Charleroi

### **II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The notice involves a public contract

### **II.1.4. Information about framework agreement**

### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Marché de travaux ayant pour objet l'exécution des installations chauffage, ventilation, sanitaire d'un immeuble de bureaux d'une superficie de 11 500 m<sup>2</sup> répartie sur 7 niveaux ainsi que la maintenance de ces installations et ce pour l'ensemble du bâtiment (sans distinction entre l'aile poirier et l'aile mayence) jusqu'à la réception définitive de la 3ème phase, à savoir la réhabilitation complète de l'aile Mayence.

Contexte général :

Le présent marché fait partie du second volet du projet global pour la réalisation d'un nouvel ensemble de bâtiments organisé comme suit :

Volet 1 :

Le projet concerne en première phase la démolition des hangars existants sur parcelles 2,3 et 4 rue du Poirier pour y ériger un parking. Le marché afférent à ce volet s'est achevé en mai 2013.

Volet 2 :

En seconde phase, est prévue la démolition et construction de l'aile Poirier du bâtiment. Le parking s'imbriquera à cette aile du bâtiment destinée aux bureaux, par ses deux niveaux de parkings souterrains.

En troisième phase, l'aile Mayence sera l'objet d'une réhabilitation complète de l'immeuble existant.

Le marché est indivisible. Le soumissionnaire doit remettre offre pour les phases 2 et 3. Toute offre excluant une ou plusieurs parties sera automatiquement déclarée nulle.

Le début des travaux de la phase une du second volet de bureaux (dite 2ème phase ci-dessous) est programmé en octobre 2013 et concerne la démolition et construction de l'aile Poirier du bâtiment. Le parking s'imbriquera à cette aile du bâtiment destinée aux bureaux, par ses deux niveaux de parkings souterrains. La fin de la construction de l'aile poirier est attendue en mars 2015.

Dans le même temps, les marchés relatifs à la désignation des entreprises sous-traitantes sont initiés. Ceci permet au pouvoir adjudicateur de maîtriser le choix des entreprises sous-traitantes, en imposant celles-ci à l'entreprise-pilote par l'intermédiaire du fee de coordination, tout en garantissant le résultat final par le seul lien contractuel avec l'entreprise pilote.

Après le déménagement du personnel présent sur le site, la 2ème phase du volet de bureaux relative à l'aile Mayence (dite 3ème phase ci-dessous) sera l'objet d'une réhabilitation complète de mai 2015 à juillet 2016.

Pour les marchés Pilotés, la direction des travaux du Pouvoir adjudicateur consultera et sélectionnera elle-même les sous-entreprises chargées d'exécuter les travaux et les imposera comme sous-traitants à l'entreprise-pilote et ce, dans le respect de la législation sur les

marchés publics.

Par la remise de son offre, l'entreprise-pilote accepte cette procédure sans réserve.

La formule cost+fee n'a pas et ne peut pas avoir pour effet de soustraire en tout ou en partie la responsabilité de l'entreprise-pilote qui reste intégralement responsable envers la direction des travaux des postes dont l'exécution est confiée aux sous-entreprises imposées.

Celles-ci deviennent des sous-traitants de l'entreprise-pilote, au même titre que les autres sous-traitants.

Il ne s'établira aucun lien contractuel direct entre la direction des travaux et les sous-entreprises imposées.

Le présent marché public a pour objet la désignation la sous-entreprise qui sera chargée de l'exécution du marché piloté 2 relatif au chauffage, ventilation, sanitaire ainsi que de la maintenance de ces installations jusqu' à la réception définitive de la 3ème phase, à savoir la réhabilitation complète de l'aile Mayence.

Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans le cahier des charges.

**II.1.6. CPV code(s)**

45330000 Plumbing and sanitary works

**II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

**II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

**II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

**II.2. Scope of the procurement**

**II.2.1. Total quantity or scope**

**II.2.2. Information about options**

Options: no

**II.2.3. Information about renewals**

This contract is subject to renewal: no

**II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

Duration in days: 780 (from the award of the contract)

**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

**III.1. Conditions related to the contract**

**III.1.1. Deposits and guarantees required**

se référer aux conditions générales et particulières de l'entreprise pilote.

**III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

**III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

**III.1.4. Contract performance conditions**

## **III.2. Conditions for participation**

### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: Causes d'exclusion

Causes d'exclusion obligatoires

Ne sera pas sélectionné ou sera exclu de la participation du marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui se trouve dans l'un des cas d'exclusion réglementaire mentionné à l'article 61 § 1er de l'A.R. du 15 juillet 2011.

Causes d'exclusion facultatives dans le chef du pouvoir adjudicateur

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve de ne pas sélectionner ou d'exclure de la participation du marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui se trouve dans l'un des cas d'exclusion réglementaire mentionné à l'article 61 § 2 de l'A.R. du 15 juillet 2011.

Documents à joindre à l'offre

Le soumissionnaire joint à son offre les documents suivants (rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction) nécessaires à l'examen des causes d'exclusions :

1. Une attestation de l'ONSS (attestant du fait que les déclarations trimestrielles ont été introduites jusqu'à l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres) dont il apparaît qu'il satisfait aux exigences des articles 61 § 2 5° et 62 de l'Arrêté Royal du 15 juillet 2011 OU pour les candidats-soumissionnaires étrangers tout document conforme aux dispositions des articles 61 § 2 5° et 62 de l'Arrêté Royal du 15 juillet 2011 attestant de la régularité de situation à l'égard des obligations sociales ;

2. Un certificat récent (situation à la fin de la dernière période fiscale écoulée) délivré par le receveur des Contributions dont il apparaît qu'il satisfait aux exigences des articles 61 § 2 6° et 63 de l'Arrêté Royal du 15 juillet 2011 ;

3. Un certificat récent (situation à la fin de la dernière période fiscale écoulée) délivré par le receveur du bureau de TVA compétent dont il apparaît qu'il satisfait aux exigences des articles 61 § 2 6° et 63 de l'Arrêté Royal du 15 juillet 2011 ;

4. Un extrait du casier judiciaire récent (maximum 6 mois). Le casier judiciaire des personnes morales (sociétés) est à demander au Service du casier judiciaire central.

par courrier à l'adresse : SPF Justice - DG Organisation judiciaire - Casier judiciaire central - Boulevard de Waterloo 115, 1000 Bruxelles

par fax au numéro +32 25522782

par e-mail à [cjc-csr@just.fgov.be](mailto:cjc-csr@just.fgov.be)

Pour de plus amples informations tel. au +32 25522747 (fr) ou +32 25522748 (nl) ;

5. Une déclaration récente (maximum 6 mois) délivrée par le Greffier en chef du Tribunal de Commerce compétent dont il résulte que le soumissionnaire ne se trouve pas dans l'une des situations de l'article 61 § 2, 1°, 2° de l'Arrêté Royal du 15 juillet 2011.

### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: Le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité financière et économique adaptée au présent marché.

Est considérée comme suffisant le niveau d'exigence suivant : l'examen des comptes des trois dernières années ne doit pas laisser apparaître d'éléments pouvant laisser craindre des difficultés de trésorerie, les conditions d'une réorganisation judiciaire ou d'une faillite dans le délai d'exécution du présent marché.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

List and brief description of conditions:

Le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité technique suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession.

Est considérée comme suffisant le niveau d'exigence suivant : la présentation de minimum trois références de chantier d'envergure similaire (budget et délais) exécutés au cours des cinq dernières années, ces travaux étant appuyée d'attestations de bonne exécution.

#### **III.2.4. Information about reserved contracts**

#### **III.3. Conditions specific to services contracts**

##### **III.3.1. Information about a particular profession**

##### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

### **Section IV: Procedure**

---

#### **IV.1. Type of procedure**

##### **IV.1.1. Type of procedure**

Open

##### **IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

##### **IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

#### **IV.2. Award criteria**

##### **IV.2.1. Award criteria**

Lowest price

##### **IV.2.2. Information about electronic auction**

An electronic auction will be used: no

#### **IV.3. Administrative information**

##### **IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

46310 lot 2 2013-73

##### **IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

no

##### **IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 16.10.2013 - 15:00

Payable documents: yes

Price: 350,00 EUR

Terms and method of payment: à partir du 23.9.2013, le CSC peut être payé et enlevé chez M. Marc Reinier au siège d'Igretec, 7ème étage Bd Mayence 1 à 6000 Charleroi ou payé au compte 091/-0007341-95. Le pris est majoré de 10 EUR s'il doit être expédié par poste. (attention: attestation de visite obligatoire ! voir dates fixées ci-après).

##### **IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

4.11.2013 - 11:00

**IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**  
French.

**IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**  
Duration in days: 240 (from the date stated for receipt of tender)

**IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

Date: 4.11.2013 - 11:00

Place:

Bâtiment Igretec , Bd Mayence 1 à 6000 Charleroi. L'endroit exact sera affiché à l'accueil du 4ème étage.

**Section VI: Complementary information**

---

**VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: no

**VI.2. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

**VI.3. Additional information**

@Ref:00729828/2013021774

La visite des lieux obligatoire se déroule soit le jeudi 10.10.2013 à 14:00,

Soit le jeudi 17 octobre à 14:00 sur site, après rendez-vous pris auprès de Monsieur : Julien Thirifays

Téléphone : +32 71202305 Fax : +32 71641180 - Gsm : +32 497050937

Courriel : [julien.thirifays@igretec.com](mailto:julien.thirifays@igretec.com)

Agréation

Les travaux sont rangés dans la catégorie D18 et le pouvoir adjudicateur considère qu'ils rentrent dans la classe 6 selon les prescriptions de l'AR du 26/09/91 fixant les mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément des entrepreneurs.

Par dérogation à l'article 5 § 6 et 7 de l'arrêté royal du 26 septembre 1991 fixant certaines mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément d'entrepreneurs de travaux, l'entrepreneur qui, bien qu'il rapporte la preuve de son agrément en catégorie ou sous-catégorie D18, ne dispose pas de l'agrément en catégorie ou sous-catégorie D16 et D17 ou qui ne démontre pas qu'il peut faire appel à un sous-traitant agréé dans cette catégorie ou sous-catégorie D16 et D17, ne sera pas considéré comme disposant de l'agrément suffisante pour exécuter les travaux du présent marché.

En effet, le pouvoir adjudicateur estime que la spécificité et le caractère délicat des travaux regroupés sous les catégories ou sous-catégories D16 et D17 justifient cette agrément particulière .

**VI.4. Procedures for review**

**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

**VI.4.2. Review procedure**

Precise information on deadline(s) for review procedures: les recours seront introduits suivant les modalités déterminées aux art 14 à 27 de la loi du 1706/2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

**VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

**VI.5. Date of dispatch of this notice**

18.9.2013